



HAL
open science

Saussure et la poétique des langues indo-européennes

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Saussure et la poétique des langues indo-européennes. Claire Forel et Thomas Robert. Saussure : une source d'inspiration intacte, Metis Presses, p. 103-129, 2017. halshs-02092113

HAL Id: halshs-02092113

<https://shs.hal.science/halshs-02092113>

Submitted on 19 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SAUSSURE ET LA POÉTIQUE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Pierre-Yves Testenoire

La publication des premiers extraits des cahiers d'anagrammes a révélé, dans le courant des années soixante, un nouvel aspect du travail de Ferdinand de Saussure : son approche scientifique des textes littéraires. L'accueil passionné qu'a reçu ce travail s'est surtout orienté vers les débats contemporains en poétique, sémiotique ou psychanalyse. Peu se sont alors intéressés à la démarche de Saussure en elle-même et peu se sont demandé si l'on pouvait dégager du travail sur les anagrammes les linéaments d'une « poétique saussurienne », et surtout quelle acception donner à un tel syntagme.

Saussure lui-même ne théorise pas son approche du fait littéraire ; il ne définit pas, comme d'autres après lui, une poétique qui ferait partie intégrante de la linguistique. Ainsi, lorsqu'il propose, dans le manuscrit dit de « l'Essence double », une définition totalisante de la « sémiologie » qui engloberait toutes les disciplines relatives au langage, aucune d'entre elles n'a trait à l'analyse de l'emploi littéraire des formes linguistiques, si ce n'est les vieilles « rhétorique » et « stylistique »¹. « Poétique » correspond, de fait, chez lui à un emploi traditionnel et désigne l'ensemble des règles et des options esthétiques qui caractérisent la production littéraire d'une époque, d'une langue (« la poétique française »), d'une école ou d'un écrivain (« la poétique de Parny »)².

La contribution de Saussure à une poétique — entendue maintenant comme théorie de la littérature — a bien été envisagée, mais selon des voies différentes. Jakobson, tout d'abord, a été l'un des premiers à souligner l'importance des textes de Saussure relatifs aux anagrammes, et l'un des seuls à réclamer leur publication intégrale. Saluant dans les anagrammes « Saussure's most daring and lucid dis-

↪ notes, pages 127-129

↪ Voir DVD, chapitres 2 et 5

coveries» [JAKOBSON 1966 : 686], Jakobson a considéré que ce travail «aurait pu innover la science mondiale de la poétique» [JAKOBSON 1975 : 16] s'il avait été publié après la mort du linguiste comme le *Cours de linguistique générale*. Il aurait même constitué «un livre clé pour le développement de la poétique structurale» [JAKOBSON 1978 : 22]. Dans une perspective différente, Henri Meschonnic a plaidé, depuis *Pour la poétique I* [1970] jusqu'à *Dans le bois de la langue* [2008], pour une poétique qui partirait de Saussure, non pas parce qu'elle prendrait en compte ses travaux relatifs aux textes littéraires, mais parce qu'elle réinterpréterait son concept de valeur au service de ce que Meschonnic appelle une «anthropologie historique du langage». On le voit, la relation de Saussure à une poétique est pensée tantôt sur le mode de l'*impetus*, tantôt comme un apport différé mais intégré, dans une conception cumulative, à l'horizon mémoriel d'une science poétique constituée. Traitée soit à l'irréel du passé soit au futur, la «poétique saussurienne» est toujours orientée vers un *telos* qui lui est étranger. En réalité, la connaissance du projet spécifique du linguiste mené sur les textes littéraires reste largement lacunaire, et de seconde main. L'objet de cet article est donc d'en décrire certaines des caractéristiques. On partira pour cela d'une évidence dont l'importance est souvent mésestimée : la démarche poéticienne de Saussure repose sur l'analyse de textes écrits dans une diversité de langues.

1. Les travaux de poétique de Saussure

Aucun travail publié par Ferdinand de Saussure de son vivant ne traite spécifiquement des emplois littéraires du langage. En revanche, une part conséquente de ses manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque de Genève est dévolue à ces questions. Les manuscrits de poétique de Ferdinand de Saussure peuvent se répartir sous cinq sections principales.

1.1 Sur la métrique homérique — Une centaine de manuscrits environ concerne le problème de la fin de mot dans le vers homérique. Ces manuscrits, conservés principalement sous les cotes BGE, AdS 381, 383 et 385, datent de 1888 et 1889 ; ils ont donné lieu à une communica-

tion à la Société de linguistique de Paris le 26 janvier 1889. Un compte rendu de cette communication, sans doute de la main de Saussure, est paru dans les *Bulletins de la Société de linguistique de Paris*. La recherche de 1888-1889 porte sur la place du mot dans l'hexamètre dactylique, le vers utilisé dans les poèmes homérique. Saussure s'intéresse spécifiquement au phénomène de la diérèse métrique, c'est-à-dire de la coïncidence entre la fin d'un mot et la fin d'un pied.

Cette coïncidence ne se rencontre presque jamais chez Homère à certaines positions : par exemple, après le troisième pied (diérèse 3) où un intermot coïncidant avec l'exact milieu de l'hexamètre est quasiment partout évité. En revanche, les fins de mots sont très fréquentes à d'autres positions : après le premier pied (diérèse 1) et après le quatrième pied (diérèse 4 appelée aussi « coupe bucolique »). C'est aux fréquences des fins de mot à ces différentes positions métriques qu'est consacrée la recherche de 1888-1889. Dans ses manuscrits, Saussure dépouille l'ensemble des vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et dresse la statistique des différentes diérèses chant par chant. Il établit ensuite une règle de proportion inverse de la diérèse 1 et de la diérèse 4 à l'intérieur de chaque chant qu'il expose devant la Société de linguistique de Paris. « On constate le fait bizarre que le nombre de vers où le premier pied finit avec un mot est dans chaque chant en *raison inverse* de ceux où le quatrième pied finit ainsi. Quand le premier chiffre dépasse 52,5%, l'autre tombe au-dessous de 61,5%, et réciproquement sans exception », écrit-il dans le compte rendu de la communication [SAUSSURE 1922 : 602]. Cette découverte ne donne cependant pas lieu, comme d'autres communications orales, à une publication dans les *Mémoire de la Société de linguistique* ; elle n'est pas davantage creusée par la suite³.

1.2 Sur la versification française — Le deuxième groupe de manuscrits de poésie concerne la versification française : il forme un ensemble d'environ soixante-dix feuillets réunis sous les cotes BGE, Ms. Fr. 3970/f et AdS 379/9. Ces manuscrits sont liés au cours intitulé « Phonologie. La versification française ; étude de ses lois, du XVI^e siècle à nos jours », que Saussure dispense de 1900 à 1909 dans le cadre du *Séminaire de français moderne* proposé par l'Université de Genève. Contrairement aux documents sur la diérèse homérique, ces papiers ne forment pas un ensemble cohérent. Il s'agit surtout de notes préparatoires, souvent

éparses et fragmentaires, au cours de versification française. Saussure y aborde plusieurs problèmes prosodiques : la théorie de l'ictus, l'hiatus, le « e » muet, la rime... Les manuscrits contiennent, outre des préparations d'exercices pour les étudiants, des analyses précises de vers de plusieurs poètes — tout particulièrement La Fontaine et Parny auxquels est consacré un cahier chacun — et des réflexions théoriques. À cela se mêlent des considérations plus polémiques sur la qualité de la poésie française et sur quelques grands écrivains — on trouve, par exemple, deux violentes diatribes contre Bossuet et contre Pascal — dont le contenu est moins certainement lié au cours de versification française. Ces documents peuvent être datés, sans plus de précision, entre 1900 et 1909⁴. À cet ensemble, on peut associer les notes pour l'évaluation de poèmes contemporains écrites en tant que membre de jury d'un prix littéraire de l'Université de Genève (prix Hentsch 1902)⁵.

1.3 Sur le vers saturnien — La troisième recherche poétique dûment attestée par les archives de Ferdinand de Saussure porte sur les vers saturniens. L'intérêt pour ces vers est suscité par la contemplation d'inscriptions latines archaïques à Rome à l'occasion d'un voyage en Italie en janvier 1906; il se poursuit jusqu'en juillet de la même année. Le vers saturnien est le plus ancien mètre de la poésie latine. Attesté dans des pièces des III^e et II^e siècles avant notre ère, il n'est connu à l'époque moderne que par un corpus restreint : environ 130 vers préservés soit par des citations d'auteurs plus tardifs soit dans des inscriptions archaïques⁶. Après l'adoption en langue latine des mètres hérités de la poésie grecque, la composition du saturnien se perd. Dès le I^e siècle de notre ère, la structure du vers est obscure pour les métriciens latins; elle constitue, encore en grande partie aujourd'hui, une énigme métrique. À la fin du XIX^e siècle, une littérature abondante est consacrée au sujet. Le débat fait rage, tout particulièrement entre les partisans d'une explication quantitative et les partisans d'une explication accentuelle du vers. Saussure s'empare de cette question et lui consacre, entre janvier et juillet 1906, une dizaine de cahiers et de nombreux feuillets conservés sous les cotes BGE, Ms. Fr. 3962 et 3966/13. Les résultats auxquels il parvient sont de deux ordres. Les premiers sont proprement métriques : Saussure opte pour une explication quantitative du vers qu'il analyse comme un hexamètre spondaïque souple dont la structure se serait complexifiée

à cause de la méconnaissance dont elle aurait rapidement fait l'objet. Seconde explication complémentaire : le vers saturnien reposerait sur un principe de parité phonique. Dans chaque vers, les phonèmes seraient tenus de figurer en nombre pair, expliquant ainsi les phénomènes d'allitération fréquents qu'on y rencontre. Ces résultats ne sont pas rendus publics, malgré des mises au propre en vue d'une publication⁷.

1.4 Sur la métrique du Rig-Veda — L'hypothèse de la parité phonique, formulée à propos des vers saturniens est ensuite vérifiée sur un autre corpus : le Rig-Veda. Près d'une trentaine de cahiers et une liasse de feuillets volants [BGE, Ms. Fr. 3960, 3961 et 3969] sont dévolues à ce travail. Les manuscrits se présentent le plus souvent sous forme de tableaux dans lesquels Saussure fait le recensement des phonèmes présents dans les strophes du Rig-Veda. En marge de ces inventaires phonologiques, le linguiste note la réussite ou non de ce qu'il appelle alors la « parité » ou la « symétrie » phonique. L'ensemble de ce travail de longue haleine n'est pas daté avec précision. Le contrôle de la parité phonique prend néanmoins place après le travail sur le vers saturnien de 1906 et une partie de ces manuscrits a été rédigée cette même année. D'autres cahiers sur le Rig-Veda datent, de façon certaine, de la fin de l'année 1909⁸.

1.5 Sur les anagrammes — La dernière recherche poétique est incontestablement la plus conséquente et la plus connue. L'hypothèse des anagrammes est directement liée au travail engagé sur les vers saturniens et sur leurs allitérations. En juillet 1906, Saussure s'aperçoit que, dans la plupart des vers saturniens, des phonèmes échappent à la parité phonique : ils forment ce qu'il appelle « un résidu ». Dans un premier temps, il imagine que ce résidu de phonèmes laissés en déshérence doit être rattrapé dans le vers suivant, puis il envisage que ce résidu soit signifiant et participe de manière plus structurelle à l'explication du saturnien. S'effectue alors un renversement de perspective dans ses pistes de recherche : l'idée du résidu, comme principe d'organisation du vers, devient l'hypothèse centrale et la parité phonique passe au second plan. Il formule alors l'hypothèse que les phénomènes d'allitération du saturnien s'organisent autour d'un lexème (l'ancien résidu) qu'il appelle le « thème » ou encore le « mot-thème ». Selon cette hypothèse,

les poètes s'attacheraient à disséminer, dans leurs vers, des syllabes identiques à celles d'un thème déterminé. Saussure donne à ce principe de composition le nom d'anagramme : il en fait un principe structurant, bien qu'inaperçu, de la pratique poétique dans l'Antiquité⁹.

Formulée à l'été 1906, l'hypothèse anagrammatique est poursuivie pendant près de trois ans. Dans un premier temps, il la vérifie sur les plus anciens textes de différentes traditions poétiques : le Rig-Veda, les poèmes homériques, les vers saturniens, l'*Hildebrandslied* et le *Nibelungenlied*. Saussure focalise ensuite ses recherches sur la langue latine. En septembre 1907, il revient sur le saturnien et envisage que la pratique anagrammatique se soit transmise à travers toute la poésie latine. Aussi se met-il à chercher — et à trouver — des anagrammes chez les poètes de l'époque républicaine et augustéenne — Lucrèce, Virgile, Ovide — puis pendant toute l'époque impériale — chez Lucain, Juvénal, Ausone, etc. Il découvre le même procédé à l'œuvre dans la prose — chez Cicéron, Tite-Live, Pline... — et dans la poésie latine de l'époque moderne : chez les humanistes ou dans les œuvres de jésuites du XVII^e siècle. Enfin, en 1909, intrigué par cette prolifération d'anagrammes dont il n'arrive pas à prouver l'existence, Saussure se tourne vers un de ses contemporains, le poète italien Giovanni Pascoli qui a composé de nombreuses pièces latines. Le linguiste lui écrit pour lui demander si les anagrammes découverts dans ses vers sont intentionnels ou s'ils sont le fruit du hasard. Giovanni Pascoli, à ce que l'on sait, ne répond pas... Et Saussure, interprétant ce silence comme un désaveu, abandonne sa recherche.

Au total, plus de 110 cahiers consacrés à cette hypothèse nous sont parvenus (principalement conservés sous les cotes BGE, Ms. Fr. 3962 à 3969). Le linguiste ne publiera rien de ses recherches, qui seront découvertes cinquante ans plus tard lors du dépôt, par ses descendants, de ses manuscrits à la Bibliothèque de Genève¹⁰.

2. Un parcours de recherche cohérent

L'ensemble de ces travaux de poésie représente environ 30% de la totalité des manuscrits de Ferdinand de Saussure conservés¹¹. Si les cinq recherches que nous venons de distinguer constituent l'essentiel

des manuscrits de poésie de Saussure, des remarques plus ponctuelles sur les systèmes de versification se rencontrent aussi ailleurs : par exemple dans les notes sur le lituanien ou sur les langues germaniques¹². D'autres manuscrits, enfin, traitent des textes littéraires ou poétiques sous un autre angle. Ainsi, le travail développé à propos des légendes germaniques et scandinaves [SAUSSURE 1986] ou de la traduction de l'*Agamemnon* d'Eschyle [SAUSSURE 2008] relève d'une approche philologique ou mythographique et n'entre donc pas notre propos.

Si les manuscrits de poésie ont une place quantitativement non négligeable parmi les écrits autographes de Saussure, ils dessinent surtout un parcours de recherche cohérent qui court sur plus de vingt ans. Car, entre les cinq recherches dégagées ci-dessus, les échos ne manquent pas. Les travaux sur la métrique du saturnien, du Veda et sur les anagrammes sont, nous l'avons vu, inextricablement liés : la recherche des anagrammes découle directement du travail sur le vers saturnien, et la vérification de la parité phonique dans le Veda est poursuivie même après l'abandon de l'hypothèse anagrammatique. De la même manière, les cahiers d'anagrammes contiennent de nombreux échos aux notes sur la versification française. Saussure y compare fréquemment le phénomène de l'anagramme à celui de la rime dans la poésie française, problème auquel il consacre une attention soutenue dans ses notes pour les cours de versification¹³. Quant à la recherche plus ancienne sur la fin de mot chez Homère, le linguiste en fait pour la seule fois mention en juillet 1906, soit au moment même où il élabore l'hypothèse anagrammatique. Dans un brouillon de lettre daté du 30 juillet 1906, il écrit :

Il y a bien des années, j'avais fait la statistique complète de l'Iliade et de l'Odyssée quant à la coupe après le premier pied, dont la fréquence dans certains livres et la rareté dans d'autres m'avaient frappé ; mais bientôt je vis qu'il y avait une relation avec la coupe avant le cinquième pied, dont je ne puis plus donner les détails, tous les cahiers de cette statistique étant perdus par un déménagement de Paris à Genève. Probablement qu'on verrait que c'est plutôt avec la coupe avant le quatrième (donc après le 3^e) que cela se combine. [TESTENOIRE 2008b : 248]

Si Saussure se souvient à ce moment-là du travail de 1888-1889, c'est que les deux recherches de régularités dans le vers présentent, à vingt ans d'écart, plusieurs similitudes. De fait, entre les différents

travaux de poétique de Saussure, deux constantes majeures peuvent être distinguées.

La première touche au recours systématique à la méthode quantitative. La statistique d'abord. C'est elle qui fonde les résultats de la recherche sur la fin de mot chez Homère en 1889. Établie sur le dépouillement exhaustif du corpus déterminé — les 28 000 vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* —, la statistique des différentes diérèses étaye la présomption de proportions métriques inapparentes dans chaque chant des poèmes. Saussure vante les mérites de cette méthode, en 1904, dans un brouillon de lettre à son ancien collègue de l'École Pratique des Hautes Études, Jean Psichari. Il félicite son fils Michel, qui vient de publier un *Index raisonné de la mythologie d'Horace*, d'avoir employé cette méthode statistique à même de lui conférer «une position inexpugnable» :

J'ose cependant dire qu'il y a quelque chose de réjouissant pour tout le monde à voir qu'un jeune savant de la génération qui va venir commence par un travail de statistique — d'abord parce que cette méthode le mettra en peu de temps, et sous tous les domaines qu'il abordera, dans une position inexpugnable —, et ensuite peut-être parce que nous avons le droit de dire que c'est vers cette méthode que nous tendions, ou que c'est cette méthode que nous préparions — nous les vieux — dans notre grand effort pour dégager les faits et les mettre à part de toute interprétation. [AdS 366 : fol. 201c] ➤

Une telle confiance dans les données chiffrées se retrouve dans les recherches de 1906. Les explications qu'avance alors Saussure passent par des réglages arithmétiques internes aux vers : parité phonique, calcul des équilibres syllabiques, rattrapage du résidu impair dans le vers suivant... La méthode, quel que soit le corpus analysé, est comparable. On confrontera à titre d'exemple les trois pages d'analyse reproduites ci-dessous, respectivement consacrées à l'étude de poèmes de Parny et de Voltaire (*fig. 1*, p. 112), d'une inscription saturnienne (*fig. 2*, p. 113) et d'une strophe du Rig-Veda (*fig. 3*, p. 114-15).

L'analyse procède à chaque fois par un inventaire phonologique détaillé dont les résultats sont comparés au niveau des grandes classes phonétiques : entre différents points d'articulation des voyelles pour les *fig. 1* et 2, entre différentes classes de consonnes — occlusive, spirante, liquide et nasale — pour la *fig. 3*. Dans tous les cas, la comptabilité vise à établir une régularité de distribution des phonèmes dans le

vers. On ne s'étonnera pas que Saussure, auquel un savant allemand reprochait «de faire de la linguistique avec une règle et un compas» [MEILLET 1932: 285], fonde son approche scientifique du fait poétique sur la mise au jour de rapports quantitatifs.

Le second point commun entre toutes les recherches poétiques de Saussure est d'ordre épistémologique. Toutes témoignent d'un intérêt central pour des questions de métrique verbale. Saussure place en effet au cœur de ses recherches une unité, le mot, dont le rôle et la place dans le vers sont appréhendés comme des principes structurants de la création poétique. Une note conservée dans les manuscrits sur la versification française rend compte de ce questionnement :

Oublié par la plupart

Métrique est un compte en partie double (et la clarté de la métrique dépend uniquement de la conséquence avec laquelle on observe cette vérité). — Il y a un schéma métrique à réaliser, (chose abstraite,) et il y a d'autres part des mots concrets qui se prêtent plus ou moins à entrer dans ce schéma. Par conséquent La question est (depuis le commencement) de savoir dans quelle position se trouvent les mots vis-à-vis du vers ; car si'il n'y avait pas cette question, cela prouverait qu'en alignant les mots d'une manière quelconque on tombe toujours sur un schéma métrique, et qu'il n'y a donc ni difficulté à faire un vers ni intérêt [BGE, Ms. Fr. 3970/f: fol. 8] ➤

À la réalisation de ces « mots concrets » dans le schéma métrique d'un vers, Saussure donne parfois le nom de « schéma verbal ». L'analyse de ce concept dans les manuscrits saussuriens mériterait une étude spécifique : il constitue un fil conducteur entre tous ces travaux. L'attention portée à l'interaction entre le schéma métrique et la répartition des unités linguistiques s'y manifeste à des degrés divers. Elle est fondamentale dans le cas de la recherche sur la versification homérique de 1889. En posant qu'« il faudrait reconnaître une valeur à la *fin de mot* » [SAUSSURE 1922: 602], Saussure procède bel et bien à un travail de métrique verbale. Ce travail précède d'une cinquantaine d'années les découvertes majeures sur la structure verbale de l'hexamètre dactylique effectuées, à partir du même principe, par O'NEILL [1942]. Plus tard, lorsqu'il compare les mérites respectifs des explications quantitatives et accentuelles du vers saturnien, Saussure accorde également une grande importance à l'articulation entre « schéma abstrait » et « schéma

Voltaire Comenius V Henrich.

ö - ã - ö - ö - è - o - i - è - a - u - a - ã
 è - a - wa - ö - õ - è - è - a - wa - ö - è - ã
 i - a - ö - õ - a - ö - a - i - a - ou - è - é
 a - a - é - a - i - õ - u - ã - è - a - o - é
 õ - õ - i - è - a - è - è - a - i - è - i - è
 è - u - ö - é - u - è - ö - ã - eu - è - ö - è
 è - ã - u - o - é - eu - o - u - ö - è - i - é
 è - ã - u - é - è - i - a - o - è - a - a - é

11 ö	17 a	3 o	9 i	7 u	1 eu
22 è	2 wa	2 o			1 eu
8 é	5 ã	5 õ			7 ou
2 ã		10			
43	24				

Panny (de discription)

è - ã - a - õ - a - ou - ö - u - è - é - ou - i
 a - è - õ - è - i - ~~a~~ - ö - a - wa - è - wi - ã
 è - i - ö - ö - a - é - o - o - è - è - õ - eu
 ö - è - ã - é - ö - a - i - ou - i - ã - ö - eu
 é - a - ö - é - õ - è - ö - ö - ö - ã - a - ã
 a - è - è - è - o - o - o - õ - ö - o - a - ou
 i - i - ö - a - o - e - è - è - ã - i - è - ã
 ö - i - ~~a~~ - è - ö - eu - è - ö - ã - è - è - ou - ou

2 ã	11 a	2 o
5 é	1 wa	5 o
15 ö	7 ã	4 õ
3 è		

Inscr. Hanc oino ploirumo (Suite)

	<u>e</u> interieur	<u>e</u> en finale	<u>e</u> = <u>ei</u>	<u>e</u> pur
1.	<u>e</u> -	-	<u>e</u> - < ploirumo >	-
2.	-	<u>e</u> -	-	-
3.	-	- <u>e</u> .	-	-
4.	-	<u>e</u> -	-	<u>e</u> - < censon >
5.	- <u>e</u> .	- <u>e</u> .	<u>e</u> - < hae >	- <u>e</u> < cepit >
6.	<u>e</u> - <u>e</u> . <u>e</u> - <u>e</u> . <u>e</u> - <u>e</u> .	<u>e</u> - <u>e</u> .	-	-

(fuit
dedit
congris)

(?) y a d'autre
puit un hic
aux l.)

1.	<u>i</u> -	-
2.	- <u>i</u> . <u>i</u> -	-
3.	- <u>i</u> . <u>i</u> - <u>i</u> .	<u>i</u> - <u>i</u> . <u>i</u> -
4.	<u>i</u> -	- <u>i</u> . <u>i</u>
5.	- <u>i</u> . <u>i</u> - <u>i</u> .	-
6.	-	-

Si les ai, oi, doivent se décomposer
(comme c'est nécessaire si l'on veut rendre
les a pairs), il faut ajouter :

5 i brefs. (Romai, aidilis, aide,
oino, ploirumo)

ce qui rendrait
les i brefs impairs, mais en revanche
l'ensemble de i pairs.

Viro
compté bref
Haret lit Romae

En supplant Romai et apud vos, et rien d'autre,
on constate, à moins d'erreur dans la statistique
précédente, que le nombre de fois où chaque
~~impelle~~ est éca lettre A, E, I, O, V = u voyelle,
est écrit sur la pierre. (Sans s'inquiéter de
sa valeur) est pair pour les 5 lettres.

Je refais ici le compte en question, c.à.d. des lettres pures, en
pointant directement sur le texte

- A: 1(RomA) + 0 + 2 + 2 + 3 + 2 = 10.
- E: 2 + 1 + 1 + 2 + 4 + 8 = 18
- I: 4(Romai) + 2 + 6 + 4 + 3 + 1 = 20
- O: 7(Romai) + 6 + 3 + 4(vos) + 1 + 1 = 22
- V(U): 1 + 2 + 1 + 2(apud) + 1 + 1 = 8.

(ce qui garantit en
même temps qu'il
n'y a pas de voyelle
oubliée dans le compte
phonétique ci-dessus)

fig. 2: BGE, Ms. Fr. 3962/16, 12v^o-13

V. VII.

P	5.	3.	2.	5.	1.	3.	3.	22 P
BH	1.	-	-	1.	1.	-	1.	4} 14 BH-B
B	2.	1.	1.	1.	2.	1.	2.	10} 8 K
K	2.	-	1.	-	1.	1.	3.	7 G
G	1.	2.	2.	-	1.	-	1.	3} 4 C-CH ^x
C	-	-	1.	-	2.	-	-	11 g'
CH	-	1.	-	-	-	-	-	32} 38 T-TH
g'	1.	2.	1.	1.	2.	2.	2.	1 T
TH	4.	5 ^x	7.	6.	5.	2.	3.	23} 26 D-DH ^x
T	2.	1.	2.	-	-	-	1.	1 L ^x
D	-	-	1.	-	-	-	-	
DH	2.	2 ^x	2.	5.	5.	5.	2.	
L	1.	-	-	-	-	-	-	
C	1.	-	-	-	-	-	-	1 C
S	1 ^x	-	2.	2.	1.	1.	1.	9 S ^x
S	2.	3 ^x	4.	5.	3.	1.	1.	19 S
H	2.	5.	4.	1.	3.	1.	1.	17 H ^x
h	2.	2.	-	1.	3.	3.	-	11 vidayas.
M	5.	6.	2.	5.	6.	3.	4.	31} 38 M-M
M	-	-	2.	1.	2.	1.	1.	7} 30 N
N	2.	6.	3.	4.	7.	6.	2.	4 N
N	-	2.	-	1.	-	1.	-	1 N
N	-	-	-	-	1.	-	-	
R	1.	2.	-	1.	1.	1.	2.	8 R ^x
R	8 ^x	8 ^x	7.	4 ^x	3.	5.	5.	40 R ^x
L	3.	-	-	-	-	-	1.	4 L

66
66

132 occlusives
en comptant le 1^{er}.
(64 Dentales, 36 Labiales,
32 pour les autres.)
Il y a 14 Aspirées

6
57

73

44

- (B) - I et VII le mot kilbi'sa -
- (C'H) - Compté prāyācād -
(II) pour 1 seule unité.
- (D) - āsid (II) est au 1/2 pāda
cf. aussi sous 1^{er}.
- (I) - Conservé āsid (II) au 1/2 pāda
- (1^{er}) - durdhām (IV) a pu être
dūdhām, dūl'hām
- (S) - Conservé dēviḥ prathāma =
ḡā, I; ādaduḥ punar, VI.
- (S) - Conservé punaḥ prāyācād
II, qui a pu être puna's ou -ar
ḡhaspatih, V. - ni'sēduḥ IV
- (H) - Au cas de dūl'hām pour
durdhām, cela pourrait faire
un H de plus.
- (h) - Pas tenu compte de la position
des deux pādas. - Voir les
h devant p plus haut; l'un
d'eux a pu être 2.
(nikilbi'sam, d'ailleurs garanti
par le mètre (VII), devrait
être ni'hkilb - ni'skilb -
- (R) - au 1/2 pāda mayōbhūr, I
punaḥ prāyācād, II, p'p'punar
Malgré la scansion

Saptar'sayah (IV) j'ai
compté saptar'sayah dans
les 2.
- durdhām (IV) = dūdhām ?

fig. 3: BGE, Ms. Fr. 3969, fol. 83v°-84 [détail]

concret» du vers. Il insiste tout particulièrement sur les «raisons, aussi excellentes les unes que les autres, pour aborder le saturnien par son schéma verbal et pour ne pas l'aborder autrement» [BGE, Ms. Fr. 3962/10 : fol. 21] ➤. Mais c'est avec la théorie anagrammatique que le paramètre verbal des analyses poétiques de Saussure se fait le plus patent. Puisque le «mot-thème» remplace la parité phonique comme principe de composition poétique, la structure du vers est, selon cette hypothèse, déterminée par celle d'un mot — le «thème» —, qui est le plus souvent présent dans le vers même ou dans son entourage textuel. Une pièce poétique n'est dès lors plus considérée comme un total phonétique régi par des lois d'équilibre interne, mais comme un réseau d'échos à une unité lexicale donnée. Par conséquent, les analyses développées dans les cahiers ne prennent plus pour base le vers ou le groupe de vers pris dans sa totalité, comme c'est le cas dans les *fig. 1, 2, et 3*, mais les unités lexicales ou les groupes d'unités lexicales qui les composent. Ce changement d'approche qu'implique l'hypothèse du «mot-thème» est perceptible dans l'exemple d'analyse d'un passage de Platon reproduit ci-après (*fig. 4*). La recherche de groupes phonétiques communs au vers et au «mot-thème», ici *Λακεδαίμων* («Lacédémone», autre nom de la ville de Sparte), s'opère par l'examen successif de groupes lexicaux. Chaque groupe syntagmatique que le linguiste encadre est suivi, après un signe d'égalité, de ses affinités phoniques avec le thème présumé. En cela, l'anagramme s'inscrit bien dans ce prisme verbal qui dessine, avec la confiance accordée en la méthode quantitative, l'une des deux lignes de force des différents travaux de poésie de Ferdinand de Saussure.

3. Poétique comparée

Entre les différents travaux de poésie, les points de contact ne sont pas que d'ordre méthodologique et épistémologique. L'entreprise saussurienne ne se limite pas à l'étude de traditions poétiques spécifiques à chaque langue ; elle établit entre elles des essais de comparaison. Elle s'inscrit, de ce point de vue, dans le périmètre de ce qu'on appelle aujourd'hui «la poésie comparée». Cette appellation, promue notamment par Calvert Watkins, désigne le domaine de recherche qui s'intéresse à l'emploi esthétique des formes linguistiques dans les textes de

1

Platon. Hippocris major.

Les autres traces ne valent pas la peine d'être notées, mais à la 1^{re} page, lignes 7-10, Λακκεδαίμων.

$$\frac{\boxed{\text{Λόγων οἱ ἄν' παρά τῶν πόλεων} \text{ ἑκάστων}}}{\Lambda \quad \text{---} \quad A \quad \text{---} \quad A \quad \text{---} \quad | \quad A}$$

$$\frac{\boxed{\text{Λέγονται πολλάκις μὲν οὖν} \text{ / καὶ εἰς ἄλλας πόλεις}}}{\Lambda \quad \text{---} \quad \text{AI} \quad \text{---} \quad \text{ΛAK} \quad \text{---} \quad \text{M} \quad \text{---} \quad \text{K} \quad \text{---} \quad \text{E} \quad \text{---} \quad (\text{ΛA})}$$

ἔπρῶτον, πλείστα δὲ καὶ ἐπὶ πλείστων

$$\frac{\text{A} \quad (\text{Λ}) \quad \text{A} \quad \text{---} \quad \text{K} \quad \text{---} \quad \text{E} \quad \text{---} \quad \text{AI}}{\text{καὶ μεγίστων εἰς Λακκεδαίμονα.}}$$

$$\text{AIM} \quad \text{---} \quad \text{ΩN}$$

— Outre les deux manuscrits totaux,
 ou a

- $\boxed{\text{λέγονται}} = \text{ΛAKEDAI}$
- $\boxed{\text{μὲν οὖν}} = -\text{MΩN}$ $\boxed{\text{ἄν' παρά}} = \text{AKEDAI}$
- $\boxed{\text{μεγίστων}} = -\text{MΩN}$ $\boxed{\text{ἄλλας... ἔπρῶτον}} \text{ id.}$
- $\boxed{\text{καὶ μεγίστων}} = -\text{KEDAIMΩN}$
- $\boxed{\text{δὲ καὶ}} = -\text{DAI}$ $\boxed{\text{ἔπρῶτον}} = \text{EAI}$
- $\boxed{\text{δὲ καὶ ἐπὶ πλείστων}} = -\text{DAIMΩN}$
- $\boxed{\text{ἄν' παρά τῶν πόλεων}}$ = AKED-**A**IMΩN
- $\boxed{\text{ἑκάστων}} = -\text{EAIMΩN}$

fig. 4: BGE, Ms. Fr. 3965/7, fol. 1

plusieurs langues. Employant la méthode comparative mise au point par la linguistique historique et comparée du XIX^e siècle pour l'étude des langues indo-européennes, la poétique comparée s'attache aux traits communs — métriques, stylistiques, formulaires — attestés dans les traditions poétiques de ces langues anciennes apparentées. Calvert WATKINS [1995 : 13 *seq.*] et Martin L. WEST [1988 : 152] s'accordent pour situer en 1853, avec l'article fondateur d'Aldabert Kuhn, l'émergence de ce champ de recherche et de l'hypothèse constituante d'une langue poétique indo-européenne. Cet article consacré aux présents nasals en sanskrit — que Saussure cite dans le *Mémoire* [1922 : 235] — signale la correspondance entre deux formules attestées dans le Rig-Veda (*akṣiti śravah*) et dans les poèmes homériques (κλέος ἄφθιτον), toutes deux signifiant une « gloire immortelle ». Cette remarque, incidente dans l'article, est d'une immense portée, car elle fait se correspondre non pas deux formes linguistiques, mais deux syntagmes identiques (constitués d'un nom et de son épithète), soulevant par-là même l'hypothèse de l'existence au stade du proto-indo-européen de tournures poétiques dont la poésie sanskrite, grecque, et peut-être d'autres langues auraient hérité. L'équivalence posée par Kuhn va ouvrir la voie à la recherche d'autres correspondances phraséologiques dans un nombre croissant de langues (outre le sanskrit et le grec, les langues iraniennes, slaves, celtiques, italiennes...) et donner corps, avec le concept de « formule », à d'importantes découvertes sur les mécanismes de composition dans les poésies archaïques. Dans le domaine de la comparaison métrique, les premiers travaux sont ceux de WESTPHAL [1860], d'USENER [1887], et de MEILLET [1897, 1913, 1923]. Or c'est dans ce domaine que se situent aussi, de manière contemporaine, les travaux comparatifs de Saussure. Dans une lettre à Charles Bally datée du 17 juillet 1906, il écrit :

Dans quelque conversation, je crois vous avoir dit, longtemps avant de m'occuper du Saturnien, que j'étais assez frappé des rapports (comme *schéma métrique*) entre l'hendécasyllabe lesbien et le *trīṣṭubh* hendécasyllabe védique. [PROSDOCIMI & MARINETTI 1990 : 50]

Plus loin, il apporte quelques précisions sur ce travail :

<Au point de vue métrique,> Il y a, entre certaines formes métriques de l'Edda et le vers lesbien ou hindou *hendécasyllabe* des coïncidences dont je crois vous avoir parlé également et dont j'ai fait il y a deux ans un relevé assez complet. Mais j'hésite à y attacher de l'importance,

parce que les syncopes linguistiques forceraient à supposer que le mètre s'était transmis comme un schéma ABSTRAIT, hors de vers servant de modèle. [PROSDOCIMI & MARINETTI 1990: 52]

Ce «relevé assez complet» n'est pas parvenu jusqu'à nous. Parmi les manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque de Genève, seuls semblent s'y rattacher trois feuillets réunis dans une enveloppe sur laquelle Saussure a écrit: «Vers indo-saphique. Ne neglegatur» [AdS 383/2: fol. 42-46] ➤. Si ces documents ne représentent qu'un fragment de la somme des manuscrits de travail qu'a dû nécessiter un «relevé assez complet», ils donnent déjà un bon aperçu du cadre du travail saussurien. Le linguiste y étudie les coïncidences entre deux vers strophiques: l'un sanskrit — le *triṣṭubh* du Veda qui se compose de quatre vers de onze syllabes —, l'autre grec — les strophes saphique et alcaïque qui comptent aussi un vers de onze syllabes, l'hendécasyllabe lesbien. Le premier feuillet est particulièrement instructif sur la position de Saussure face aux problèmes théoriques que pose la métrique comparée. Nous le reproduisons intégralement:

Je suis excessivement sceptique

Une métrique comparée ne pourrait dépendre que d'une métrique historique, qui aurait elle-même à justifier ses méthodes, à les éclairer.⁽¹⁾

Aussi je suis ex-

Bien des essais de métrique historique ont été faits, sans que les auteurs, chose curieuse, sentissent <seulement> le besoin de dire si le véhicule de la forme métrique est <pour eux dans le schéma métrique transmission ésotérique ou> dans les mots qui remplissent à un moment donné un schéma métrique, puis, ne le remplissant puis par suite du changement linguistique créeraient automatiquement un nouveau schème indépendant de la volonté des poètes,

Il y a là matière non seulement à <une> nouvelle espèce de discussions, mais à un nouvel ordre de recherches extrêmement compliqué et incertain; de plus, destitué d'avance du critère de la certitude, ou de la probabilité.

Toutefois voyant une coïncidence aussi complète que celle de la triṣṭubh- du lyrisme védique avec le premier <plus ancien> mètre du lyrisme grec <lyrique>, je crois qu'elle peut être signalée sans danger et sans que nous ayons à prendre faire immédi prendre <formuler> immédiatement une conclusion sur leur parenté généalogique possible.

On sait que t<T>oute la métrique védique, à la différence de la métrique grecque, se lie au NOMBRE DES SYLLABES, e.à.d. n'admet pas le dédoublement

Ce principe a toutefois une autre signification qu'en grec. Le grec ne vise pas la syllabe, il vise et au nombre des syllabes indépendamment de leur valeur métrique. — C'est ainsi que [AdS 383/2: fol. 44] ➡

On retrouve ici, adressé aux métriciens, le même reproche d'inconsistance épistémologique que Saussure adresse aux linguistes de son temps. Les deux critiques se rejoignent dans une même dénonciation d'une insuffisante réflexion sur «l'entité», linguistique ou métrique. Face à une appréhension positiviste de l'entité comme donnée de l'expérience et de l'observation, Saussure appréhende, on le sait, l'entité comme une construction élaborée par le point de vue adopté. Faute d'une définition réflexive de leur point de vue, les métriciens, comme les linguistes «ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés» [SAUSSURE 1997: 23]. C'est le même mécanisme que dénonce, ici, le premier paragraphe. Les lacunes de la métrique historique — USENER [1887] semble ici particulièrement visé¹⁴ — sont imputées à la confusion des points de vue concernant ce qu'il appelle «la forme métrique». Selon qu'on la conçoive comme un schéma métrique abstrait ou comme «les mots qui remplissent à un moment donné un schéma métrique» — le schéma verbal —, le problème de sa transmission change du tout au tout. En somme, avant de fonder une métrique comparée, il faudrait, pour reprendre une formule saussurienne, montrer quelle espèce d'objet est le mètre en général¹⁵.

Le scepticisme sur les fondements épistémologiques d'une métrique comparée n'empêche pas Saussure de relever la coïncidence entre le vers de *triṣṭubh* et l'hendécasyllabe lesbien. Il s'abstient de conclure à une origine commune des deux mètres, manifestement pour deux raisons. La première tient à la différence de taille qu'il observe entre la versification du sanskrit et du grec. Si elles sont toutes deux quantitatives, les mètres du Veda reposent sur des nombres de syllabes fixes, alors que certains vers grecs tolèrent ce qu'il appelle «le dédoublement», c'est-à-dire la possibilité qu'à certaines positions, deux syllabes brèves équivalent à une syllabe longue. Ce dédoublement possible induit, pour certains mètres, un nombre variable de syllabes. Ainsi l'hexamètre dactylique oscille entre 12 et 17 syllabes, alors que

les principaux mètres employés dans le Rig-Veda (*gāyatri*, *triṣṭubh* et *jagatī*) présentent chacun toujours le même nombre de syllabes (respectivement 8, 11 et 12 syllabes). La seconde raison, plus fondamentale, de la prudence saussurienne tient à sa conviction qu'une approche historique d'un mètre est indissociable des formes linguistiques qui le réalisent. La reconstitution d'un mètre commun à plusieurs langues se heurte alors aux propriétés prosodiques de chaque langue, spécifiques et changeantes dans le temps, ce qui explique que Saussure répugne «à supposer», comme il l'écrit à Bally, «que le mètre s'était transmis comme un schéma ABSTRAIT, hors de vers servant de modèle».

À l'époque où Saussure écrit ces feuillets — 1904 si l'on suit la datation proposée dans la lettre à Bally —, le rapprochement entre vers grec et vers sanskrit n'est pas totalement inédit. Meillet, dans un article de 1897, l'avait déjà esquissé. Mais la comparaison s'était révélée décevante. Meillet avait signalé notamment la similitude formelle entre un vers de *jagatī* et un trimètre iambique d'Eschyle, tous deux de 12 syllabes avec des coupes similaires, mais il en avait conclu à «un pur hasard» [MEILLET 1897 : 291]. Ce n'est qu'en 1913, dans le chapitre de l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* consacré aux «Origines de la métrique grecque», que Meillet analyse les correspondances précises entre l'hendécasyllabe lesbien et le vers de *triṣṭubh* védique, en termes de prosodie, de nombre de syllabes et de coupes. Mais, à la différence de Saussure, il conclut que l'ensemble des concordances entre les deux vers «suppose que le vers védique et le vers grec reposent sur un même type métrique» [MEILLET 1913 : 156]. Il évacue l'objection saussurienne relative au nombre variable de syllabes des mètres grecs en attribuant au redoublement d'une syllabe longue en deux syllabes brèves admis par certains vers — le vers dactylique en particulier — une origine non indo-européenne. Quant au problème d'une diachronie métrique irréductible à un schéma abstrait, Meillet le résout avec l'intuition d'une transmission phraséologique remontant à la plus Haute Antiquité : les «formules»¹⁶. Ces hypothèses seront reprises et développées dans son ouvrage de 1923, *Les origines indo-européennes des mètres grecs*. En somme, dix ans avant le chapitre de l'*Aperçu* et vingt ans avant *Les origines* — unanimement tenus pour fondateurs de la métrique comparée (JAKOBSON [1952], WEST [1973], BADER [1988], WATKINS [1995]...) — Saussure reconnaît, par la même voie que Meillet, la correspondance des mètres

védiques et éoliens, mais sans en déduire une « parenté généalogique » certaine. Le travail sur la question du saturnien le conduit, en 1906, à d'autres comparaisons métriques, mais surtout à des hypothèses en matière de poétique indo-européenne qui dépassent le strict domaine de la versification.

4. «La science de la forme vocale des mots»

Avec l'anagramme, Saussure postule un principe de composition commun à quatre grandes traditions poétiques : sanskrite, grecque, latine et germanique. Il défend cette position, en 1907, dans un texte de vingt pages écrit sur un cahier d'écolier et significativement intitulé *1^{er} cahier à lire préliminairement*, où l'on trouve l'affirmation suivante :

J'affirme en effet (comme étant ma thèse dès ici) que le poète se livrait, et avait pour ordinaire métier de se livrer à l'analyse phonique des mots : que c'est cette science de la forme vocale des mots qui faisait probablement, dès les plus anciens temps indo-européens, la supériorité, ou la qualité particulière, du Kavis des Hindous, du vātēs des Latins, etc. [SAUSSURE 2013 : 390]

Cette thèse a été saluée par plusieurs grands noms de la poétique comparée (TOPOROV [1981], BADER [1993], WATKINS [1995]), car elle rejoignait, indépendamment des réserves que suscitait la théorie saussurienne de l'anagramme, leurs découvertes sur les jeux phonologiques savants (allitérations, palindromes, figures étymologiques...) qui structurent les plus anciens textes poétiques des langues indo-européennes. En cela, les recherches récentes s'accordent avec la thèse saussurienne d'une poésie savante, faite comme l'écrit MEILLET [1923 : 61] par des «gens du métier». À la base de la composition poétique la plus ancienne, Saussure pose un savoir phonologique élaboré et indépendant de l'écriture. La première opération qu'il prête aux premiers poètes est une analyse phonologique du nom sélectionné qui servira de «thème» au poème à composer : «C'est depuis les temps indo-européens que celui qui composait un carmen avait à se préoccuper ainsi, d'une manière réfléchie, des syllabes qui entraient dans ce carmen, et des rimes qu'elles formaient entre elles ou avec un nom donné.» [SAUSSURE 1964 : 114]. Les savoirs, dont les poètes sont détenteurs, sont donc à la

fois linguistiques et poétiques. Ils sont mis au service d'une insertion des syllabes du thème dans la structure du poème selon des procédures complexes que nous n'examinerons pas¹⁷. Ce qui nous importe ici est la dimension proprement *poïétique* de l'hypothèse saussurienne. Saussure ne croit pas découvrir dans l'anagramme un trait stylistique ou une technique idiosyncrasique de quelques poètes, mais bien un processus de création premier qui se serait transmis aux principales traditions poétiques des langues indo-européennes. Hypothèse totalisante donc, mais que Saussure dote d'une grande plasticité. Car, en se transmettant, la pratique anagrammatique se serait adaptée aux différents genres à travers le temps. « Chaque époque pouvait y voir ce qu'elle voulait, et n'y a pas toujours pas vu la même chose », écrit Saussure [STAROBINSKI 1971 : 126]. Si l'anagramme est à l'œuvre dans toutes les productions poétiques de l'Antiquité depuis l'époque archaïque jusqu'à celles de la latinité tardive, son rôle varie en fonction des genres et des contextes socio-historiques.

Le genre le plus ancien est, aux yeux de Saussure, le genre lyrique. Les premiers témoins en sont, pour les langues qu'il examine, les stances du Rig-Veda et la poésie lyrique grecque des VII^e et VI^e siècles avant notre ère. Il attribue à l'anagramme dans ces poèmes une fonction incantatoire, dont la motivation serait originellement d'ordre magico-religieuse. L'anagramme permettrait d'associer au corps du texte les syllabes du nom chanté, dieu ou héros :

En effet on comprend l'idée superstitieuse qui a pu suggérer que pour qu'une prière ait son effet, il fallait que les syllabes mêmes du nom divin y fussent indissolublement mêlées : on rivait pour ainsi dire le Dieu au texte, ou bien si on introduisait à la fois le nom du dévot et le nom du dieu, on créait un lien entre eux que la divinité n'était pour ainsi dire plus libre de repousser. [SAUSSURE 1964 : 114]

Puis le linguiste envisage que la pratique se soit transmise et adaptée à d'autres genres :

Partie d'invocations et de prières, cette poétique phonisante, et spécialement l'anagramme, passait tout naturellement à d'autres pièces lyriques, comme les poèmes en l'honneur d'un mort.

Mais de là, et quand une poésie épique se développa, l'habitude et la tradition devaient presque fatalement transporter dans ce nouveau genre la pratique des anagrammes, et il n'y aurait rien d'étonnant à

ce que même les Grecs aient eu besoin d'un certain temps avant de débarrasser leur poésie de ce vieil attirail indo-européen. [SAUSSURE 1964 : 114]

Dans le domaine épique, ce sont les poèmes homériques qui sont particulièrement examinés. Le poète n'y dissémine plus les syllabes du nom d'un dieu à invoquer, mais celles des actants de la narration : noms de héros, de peuples, de monstres, d'objets... L'anagramme perd alors sa fonction incantatoire et unifiance qu'elle avait dans un hymne. Dans le cadre d'une épopée longue de plus de 15 000 vers comme l'*Iliade*, le processus de diffraction des sonorités dans le vers s'applique tour à tour à une pluralité de noms importants du récit. L'analyse saussurienne dégage ainsi une succession de « mot-thèmes » dans le long continuum de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* qui donne corps à la théorie des « morceaux ». Un « morceau » est, pour Saussure, une unité textuelle de quelques vers, dans le poème épique, reproduisant un même anagramme. Cette division du texte s'inscrit dans la conception analyste, majoritaire alors chez les philologues, et que partage le linguiste, selon laquelle les poèmes homériques tels que nous les connaissons résulteraient de l'agrégation progressive de chants primitifs et indépendants. L'anagramme qui donne son unité aux « morceaux » prend, dans ce cadre, un rôle dans la structuration des poèmes homérique. Il ferait partie des techniques de composition et de récitation attribuées aux poètes homériques — les aèdes — en revêtant une fonction mnémonique. Les « mots-thèmes », présents de morceaux en morceaux, permettraient aux aèdes d'assurer l'enchaînement des textes et la récitation continue des poèmes :

Une des applications données à l'anagramme (et peut-être les recherches futures montreront-elles que c'est la principale) est en effet soit d'annoncer le sujet qui va venir, soit d'annoncer dans son texte le vers central du nouveau morceau dès avant la fin du précédent ; de manière à assurer l'enchaînement des pièces successives tout en venant en aide à la mémoire des récitateurs pour le vers principal de chacune. [SAUSSURE 2013 : 63]

Saussure découvre, au fil de ses analyses sur le texte homérique, des jeux de correspondance entre morceaux par le biais des « mots-thèmes ». Certains morceaux anticiperaient, en effet, le mot-thème du morceau suivant, facilitant ainsi leur transition pour la mémoire de l'aède. C'est

ce type de phénomène que décrit le linguiste au sujet des morceaux consacrés à Tantale, puis à Sisyphe au chant 11 de l'*Odyssée* :

Après que, dans le morceau qui concerne Tantale, la prochaine entrée en scène de SISYPHE ait été annoncée d'une manière (générale et) sommaire par le double anagramme des vers 584-585, il est donné ensuite, — de 589 à 592, donc dans les quatre derniers vers avant d'arriver à Sisyphe —, une leçon, ou une « répétition » complète, en prenant le mot dans le sens le plus voisin de celui qu'il aurait au théâtre, sur ce qui se trouve dans les deux vers initials du morceau qui va commencer. Très apparemment pour que le ménestrel, œu l'aède, s'il sentait sa mémoire en défaut, possédât un moyen de retrouver le texte, ou de le fixer — en s'y prenant, naturellement, à l'avance ; car il serait difficile de prétendre qu'au cours même de la récitation, quelqu'un eût œu le temps de recueillir et de coordonner les choses inscrites dans cet aide-mémoire de nature spéciale. [SAUSSURE 2013 : 82]

Si les anagrammes sont bel et bien pensés comme un support à l'oralité, l'aide à la récitation est fixée à l'avance. Dans la pensée de Saussure, composition et exécution sont disjointes. Demeurée inédite, l'hypothèse saussurienne sur le rôle de l'anagramme dans la composition des poèmes homériques est contemporaine des recherches sur l'oralité et sur les techniques traditionnelles d'improvisation — la thèse de Paulhan sur les *hain-teny merinas*, les travaux du folkloriste van Gennep ou du slaviste Mathias Murko — dont s'inspirera la théorie de l'« oral poetry » de Milman Parry et d'Albert Lord pour penser la récitation aédique comme une performance au cours de laquelle se crée le poème¹⁸.

Pour l'examen du corpus saturnien, l'anagramme retrouve sa fonction incantatoire. Elle sert, par exemple, à disséminer les syllabes du nom du défunt auquel est dédiée une inscription funéraire en vers saturniens. Les choses se compliquent cependant lorsque Saussure envisage que la pratique anagrammatique se soit transmise chez tous les écrivains de la littérature latine : « devenant plus personnelle à mesure qu'on avance dans le temps, je reconnais », écrit Saussure, « que la question se relie de près à une *intention poétique*, ce que j'ai nié ou présenté sous d'autres aspects pour la somme des siècles avant cette poésie personnelle » [STAROBINSKI 1971 : 126]. L'hétérogénéité des *intentions poétiques* — depuis la poésie didactique de Lucrèce jusqu'aux récits historiques de Tite-Live et en passant par les lettres de Cicéron, de César

ou les tragédies de Sénèque — s'accompagne d'une multiplication des fonctions attribuées à l'anagramme. Elle prend parfois, selon Saussure, une valeur de signature permettant d'authentifier, par la diffusion du nom du poète, la paternité d'un poème. Parfois le mot-thème choisi est le nom du dédicataire — Mécène, par exemple, dans les premiers vers des *Géorgiques*. Parfois la visée est cryptique et le poète s'en sert pour dissimuler, selon les cas, un savoir caché, le nom de la femme aimée, la cible de ses attaques... Surtout l'intention poétique de la « poésie personnelle » subsume l'assignation d'une intention anagrammatique, l'anagramme devenant alors « une seconde nature pour tous les Romains éduqués qui prenaient la plume pour dire le mot le plus insignifiant » [STAROBINSKI 1971 : 117]. Fondamentalement, la question du pourquoi de l'anagramme est secondaire dans la théorie saussurienne :

Une fois la chose instituée, elle pouvait être comprise et exploitée en des sens très différents, d'époque en époque, ou de poésie en poésie. Comme pour toute autre FORME instituée et consacrée par le temps, sa cause originelle peut être différente de sa raison apparente, même si celle-ci semble en donner la plus excellente explication ; et c'est ainsi qu'on peut, je crois, envisager la « coutume poétique » des anagrammes de manières diverses, sans que l'une exclue l'autre. [STAROBINSKI 1971 : 125]

Ce qui intéresse Saussure est comment l'anagramme, qu'il définit comme une « FORME instituée et consacrée par le temps » se transmet et se reconfigure dans ce processus de transmission, en transcendant les catégories littéraires, les genres, la distinction poésie/prose.

5. Conclusion

S'il convient, en définitive, de parler d'une « poétique saussurienne », celle-ci doit désigner l'ensemble des recherches formelles menées sur plusieurs traditions poétiques, et dont l'hypothèse anagrammatique est la dernière manifestation. Les recherches poéticiennes du linguiste genevois reposent sur la même démarche inductive qui est à l'œuvre dans sa linguistique générale. Saussure ne part pas de catégories générales — la « langue poétique », le « vers », le « mètre » — mais des textes poétiques attestés dans différentes langues indo-européennes. La comparaison métrique et poétique est envisagée, mais ses méthodes

sont soumises à un examen critique. Il est ainsi stipulé que «l'état d'esprit qui convient à l'égard de tous les rapprochements métriques sans exception est principalement celui d'un scepticisme pour ainsi dire absolu, tant il est facile de manier la pâte <faire entrer toute> pâte métrique dans un moule ou dans un autre» [BGE, Ms. Fr. 3962/2, fol. 16]. L'un des enjeux des recherches saussuriennes est de démontrer que la matérialité verbale des poèmes n'est pas une «pâte métrique» à verser dans un moule, mais le résultat d'une distribution phonémique élaborée, objet d'une ancestrale «science de la forme vocale des mots».

Notes

- 1 Cf. «(Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc. le tout étant inséparable)» [ELG: 45 = Saussure 2011: 102].
- 2 Ces expressions sont attestées dans les manuscrits du linguiste: Bibliothèque de Genève (désormais BGE), AdS 379/9: fol. 1 v°, fol. 5 et fol. 6. Nous remercions la Bibliothèque de Genève pour l'autorisation qui nous a été faite de citer et de reproduire certains manuscrits autographes de Saussure.
- 3 Sur cette recherche métrique de 1888-89, on consultera TESTENOIRE [2008a]. Un inventaire détaillé des manuscrits relatifs à la recherche sur les diérèses est disponible dans le CD-Rom paru en annexe des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 61.
- 4 Des analyses de ces manuscrits ont été proposées par ANGELI [1991], CHOI [1997: 274-290], ARRIVÉ [2007: 162-164], ARRIVÉ [2009], LAPLAN-TINE [2012], JOSEPH [2012a: 448-452] et TESTENOIRE [2013: 44-51].
- 5 Ces notes sont dispersées sous différentes cotes: BGE, Ms. Fr. 3957/4, AdS 372/8: fol. 266-267, 382/7: fol. 122-123...
- 6 L'article de COLE [1969], qui fait référence sur la question, présente l'inventaire complet de saturniens attestés et donne un bon aperçu des problèmes que ces vers soulèvent.
- 7 Dans la marge d'une mise au propre de son explication métrique du vers saturnien, Saussure écrit «6 juillet Directement à imprimer» [BGE, Ms. Fr. 3966/13: fol. 20] qui témoigne de l'intention de publier ce résultat. Sur la recherche métrique consacrée au vers saturnien, on consultera: PROSDOCIMI & MARINETTI [1990], HELSLOOT [2003], JOSEPH

- [2012a : 483-489] et TESTENOIRE [2013 : 52-64]. François RASTIER [1970] a entrepris de vérifier l'explication paritaire sur le corpus saturnien et a conclu qu'elle était, en l'état, invérifiable.
- 8 Si les manuscrits sur le Veda n'ont pas fait à ce jour l'objet d'étude spécifique, des descriptions partielles de ces documents ont néanmoins été proposées par SHEPHEARD [1982] et TESTENOIRE [2013 : 108 et 2016].
 - 9 Suivant l'usage de Saussure, nous faisons d'anagramme un substantif masculin. Cette licence permet, par convention, de distinguer l'anagramme saussurien (au masculin) de l'anagramme traditionnelle (au féminin).
 - 10 Pour une présentation plus détaillée de la recherche des anagrammes, on consultera : STAROBINSKI [1971], WUNDERLI [1972], GANDON [2002], BRAVO [2011] et TESTENOIRE [2013].
 - 11 Ils occupent près de 3 900 feuillets écrits sur les 12 700 que comptent environ le fonds Ferdinand de Saussure de la Bibliothèque de Genève et de la Houghton Library de Harvard.
 - 12 Cf. par exemple sur la versification lituanienne [BGE, *AdS* 385 et 387 : fol. 122-124] et en vieux norrois [BGE, Ms. Fr. 3959/11, édité dans SAUSSURE 1986 : 435].
 - 13 Sur la comparaison entre rime et anagramme dans les manuscrits, cf. TESTENOIRE [2013 : 45-47].
 - 14 *L'Altegrichischer Versbau* d'Usener fait partie des livres de la bibliothèque de Saussure [cf. GAMBARARA 1972 : 363]. La critique que Saussure adresse à la métrique historique d'Usener rejoint celle formulée par CAMPANILE [1982 : 142] : «Un altro punto appare contestabile nel metodo dell'Usener : quando da un verso sillabico, quale sarebbe stato quello indoeuropeo, deduce un verso quantitativo unicamente attraverso una serie di processi autogeni, prescindendo da tutti i fattori linguistici e non linguistici che possono averlo attivato e accompagnato. Dire, per esempio, che una base cade, non è affermare cosa inverisimile ; ma una tale affermazione, non inquadrata in un adeguato contesto storico (nel senso più lato del termine e tale, quindi, da includere anche i fattori linguistici), che venga giustificarla, ha tutto l'aspetto di un circolo vizioso : la sincope di quella certa base si presenta come necessaria nel processo che da A porta a B, e l'esistenza di un processo che da A porta a B si presenta come necessaria grazie a quella sincope».
 - 15 La formule se trouve dans une lettre de Saussure à Meillet : «Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de

plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.» [BENVENISTE 1964 : 95].

- 16 C'est Parry, dans sa thèse de 1928, qui va donner corps au concept de formule en montrant son importance dans la composition des poèmes homériques. Il souligne alors le rôle pionnier de Meillet « lorsqu'il exprima l'opinion que le style homérique est complètement formulaire » pour cette perspective de recherche [PARRY 1928 : 6].
- 17 Pour une analyse détaillée de la méthode de déchiffrement anagrammatique pratiquée par Saussure, on consultera les analyses de GANDON [2002 : 87-105] consacrées aux cahiers sur Lucrèce, et à celles de TESTENOIRE [2013 : 118-190] consacrées aux cahiers sur Homère.
- 18 Sur la question de l'oralité poétique dans la pensée saussurienne, nous nous permettons de renvoyer à TESTENOIRE [2012b] et TESTENOIRE [2013 : 207-250].